

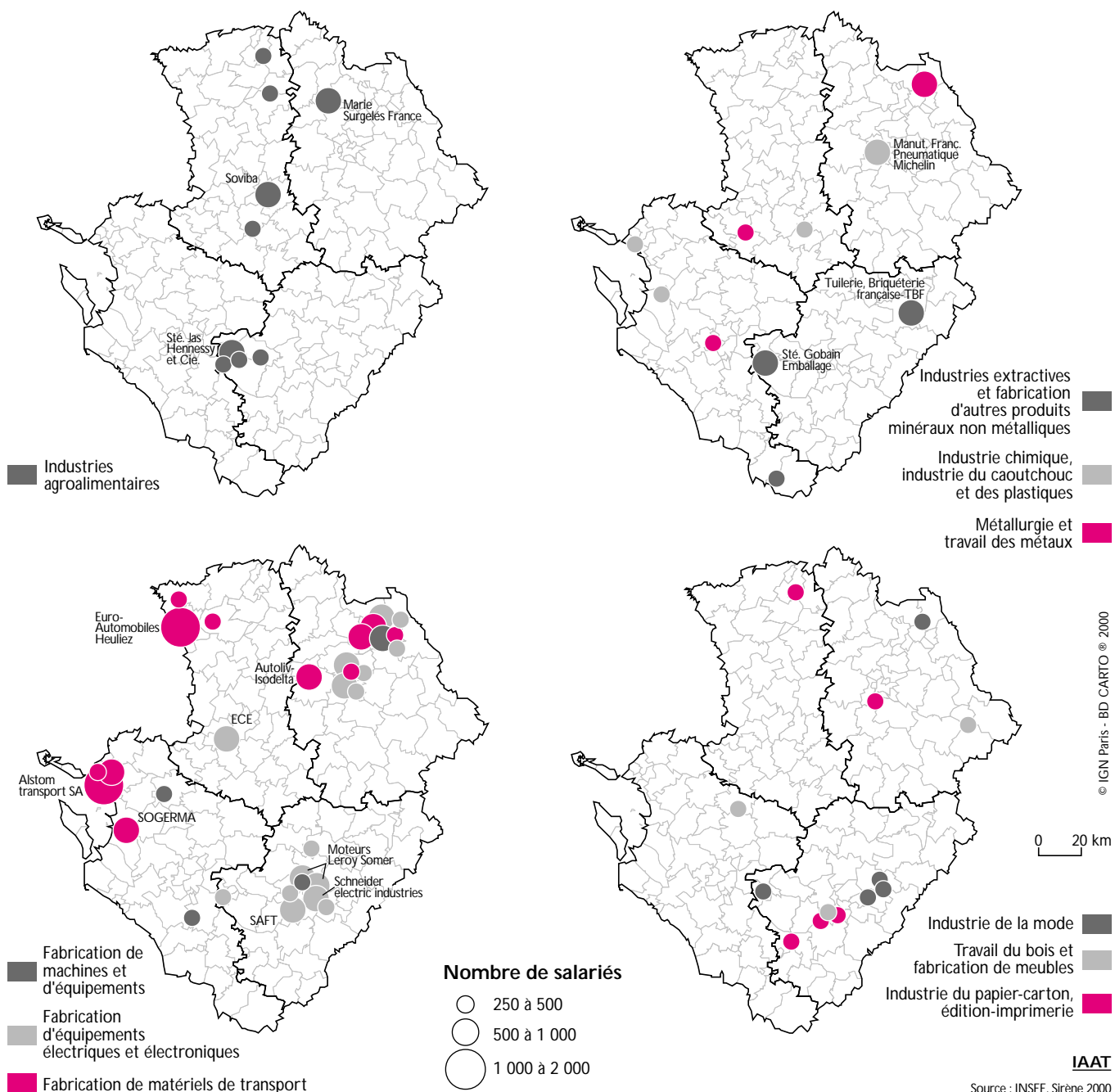
INDUSTRIES

Données de cadrage

En 2000, hors artisanat, le tissu d'établissements industriels de Poitou-Charentes compte 2 590 unités⁽¹⁾.

Deux secteurs se caractérisent par la grande taille de leurs établissements : la fabrication de matériel de transport compte 35 % des établissements de 50 salariés et plus et celle d'équipements électriques et électroniques 28 %.

Etablissements industriels de plus de 250 salariés (2000)

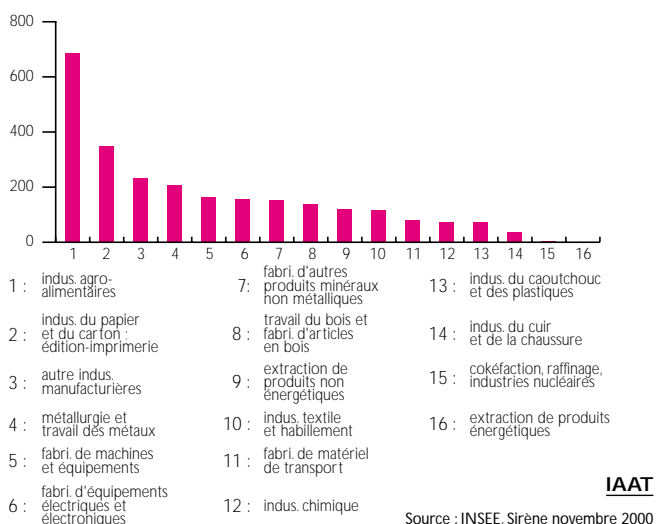


⁽¹⁾ Source : INSEE, fichier Sirène, novembre 2000.

INDUSTRIES

Deux secteurs d'activité se distinguent par leur poids dans l'industrie picto-charentaise : les industries agroalimentaires et l'industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie qui rassemblent respectivement 25 % et 14 % des établissements industriels de la région.

Répartition des établissements de l'industrie de Poitou-Charentes par secteur d'activité (2000)



Contexte général et données financières

En 2000, tous secteurs confondus, les entreprises de Poitou-Charentes ont enregistré une progression sensible de leurs chiffres d'affaires⁽¹⁾, appuyée par un marché intérieur dynamique et par une progression soutenue du volume des exportations⁽²⁾. Grâce à une conjoncture favorable et aux impacts de la mise en œuvre de la politique de réduction du temps de travail⁽¹⁾ et malgré une relative pénurie de main d'œuvre dans certains domaines, l'année 2000 a enregistré une hausse des effectifs salariés.

Du fait d'un marché des exportations dynamique, les perspectives d'emploi et d'investissement semblent favorables pour l'année 2001.

Investissement

En 1999, les entreprises de Poitou-Charentes ont déclaré avoir investi un total de 2,9 milliards de francs⁽³⁾, ce qui ne représente que 8 % des investissements réalisés dans l'Espace atlantique, une région, la Haute Normandie, concentrant 24 % de ceux-ci à elle seule.

⁽¹⁾ Source : Résultats de l'enquête rapide de fin d'année réalisée par la Banque de France auprès de 1 220 entreprises dont 592 industrielles. « Les entreprises en 2000 – perspectives 2001. Tendances régionales Poitou-Charentes », Banque de France. Février 2001, hors série.

⁽²⁾ Pour en savoir plus : se référer au chapitre « structures de production » de ce document et au « Panorama de l'industrie en Poitou-Charentes ». IAAT, 1999.

⁽³⁾ Source : SESSI, « La situation de l'industrie tome 1 enquête annuelle d'entreprise (EAE) » édition 2000/2001. Les comparaisons régionales sont issues du traitement des EAE des entreprises industrielles de plus de 20 salariés ayant un établissement industriel ou non, hors secteur énergie. Pour plus de détail sur les secteurs d'activité, se référer au « Panorama de l'industrie en Poitou-Charentes ». IAAT, 1999.

⁽⁴⁾ Le secteur de l'énergie concentre à lui seul 20 % des investissements des établissements industriels régionaux.

⁽⁵⁾ Dans les secteurs de l'énergie, les rémunérations annuelles moyennes sont de 197 700 F/salarié pour la production de combustibles et de carburants et de 188 300 F/salarié pour l'eau le gaz et l'électricité.

⁽⁶⁾ Source : « L'implantation étrangère dans l'industrie française ». Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Édition 2000.

Les investissements rapportés au nombre de salariés sont de 44 372 F/salarié en 1999 en Poitou-Charentes, contre 50 066 et 51 472 F/salarié dans l'Espace atlantique et en France hors Ile-de-France (hldF).

En Poitou-Charentes, hors énergie⁽⁴⁾, les investissements les plus importants sont réalisés par le secteur des industries des composants électriques et électroniques (0,47 milliard de francs, soit 79 700 F/salarié), puis celui de la chimie, du caoutchouc et des plastiques qui réalise un montant de 0,38 milliard de francs d'investissements, soit 73 600 F/salarié et par an. A l'opposé, les secteurs de l'industrie textile et de l'habillement cuir réalisent les plus faibles investissements (15 200 et 14 300 F par an et par salarié).

Rémunération

En 1999, la rémunération annuelle moyenne des salariés de l'industrie de Poitou-Charentes⁽⁵⁾ est de 147 900 F. Elle est inférieure à la moyenne de l'Espace atlantique (155 700 F) et de la France (hldF) (161 000 F).

Dans la région, hors énergie⁽⁵⁾, les secteurs les plus rémunérateurs sont ceux de la pharmacie, la parfumerie et l'entretien (181 700 F) et les industries des équipements électriques et électroniques (172 450 F). Les secteurs de l'industrie textile et de l'habillement, cuir proposent des rémunérations annuelles moyennes de 123 700 et 108 200 F par salarié.

Implantations étrangères⁽⁶⁾

Poitou-Charentes compte 153 établissements industriels des entreprises détenues majoritairement par un actionnaire étranger, soit 2 % des établissements français (hldF) et 7 % des établissements de l'Espace atlantique. Les 16 875 salariés employés dans ces établissements picto-charentais représentent 3,5 % des salariés de France (hldF) et 8 % de ceux de l'Espace atlantique. 84 % des établissements se répartissent dans 5 secteurs : **industries des équipements mécaniques, industries des équipements électriques et électroniques, industries des produits minéraux, industries du bois et du papier** et chimie-caoutchouc-plastiques. 86 % des effectifs salariés se répartissent dans les secteurs : industrie automobile, **industries des équipements mécaniques, industries des équipements électriques et électroniques, industries du bois et du papier**.